



COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

**Revue de presse
06 au 12 Août 2019**

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI

Sommaire

I COI et ses Projets

1.1 Coopération régionale/ internationale3

- La Commission de l'océan Indien veut se rapprocher des attentes des habitants des îles (SYNTHESE)
- Les résultats de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI
- COI | Retraite ministérielle à Moroni (Comores) : Un sommet des chefs d'État envisagé à Madagascar l'année prochaine
- Retraite ministérielle de la Coi

1.2 Sécurité maritime.....11

- COI : L'intérêt de la sécurité maritime amplifié
- [Vidéo] Libération de pirates Somaliens : Maurice monte au créneau, dit Bodha

1.3 Energies.....13

- Energie : L'électrification rurale reste un luxe

1.4 Développement du commerce.....15

- Madagascar : transformer le pays en plateforme commerciale régionale avec la BAD
- Facilitation du commerce : Projet d'infrastructures routières pour désenclaver le Grand Sud

II Centres d'Intérêt

2.1 Catastrophes naturelles.....18

- La Réunion : le volcan du Piton de la Fournaise fait son quatrième show de l'année

2.2 Biodiversité.....20

- New book highlights crucial role of Seychelles' National Biodiversity Centre

COI et ses Projets

Coopération régionale/ internationale

08 Août 2019

http://french.xinhuanet.com/2019-08/08/c_138291803.htm



La Commission de l'océan Indien veut se rapprocher des attentes des habitants des îles (SYNTHESE)

PORT-LOUIS, 7 août (Xinhua) -- Plusieurs décisions stratégiques relatives à l'avenir et à la vocation de la Commission de l'océan Indien (COI) prises lors de la réunion ministérielle sur l'avenir de la COI ont été discutées au cours d'une conférence de presse tenue mercredi à Port-Louis.

A cette occasion, le ministre mauricien des Affaires étrangères, Nandcoomar Bodha, a exposé en détail les résultats de la réunion ministérielle, qui s'est tenue du 1er au 3 août 2019 à Moroni, dans l'Union des Comores.

Les ministres des Affaires étrangères et les chefs de délégation des États membres participant à la réunion ont déclaré que la COI devait se rapprocher des préoccupations et des attentes des habitants des îles et que les projets de développement de l'organisation doivent désormais faire en sorte qu'ils concernent directement la vie des communautés de la région de l'océan Indien...[read more](#)

<http://french.peopledaily.com.cn/International/n3/2019/0808/c31356-9604376.html>

COI et ses Projets

Coopération régionale/ internationale

06 Août 2019

<http://www.mauriceactu.mu/2019/08/06/les-resultats-de-la-retraite-ministerielle-sur-lavenir-de-la-coi/>



Les résultats de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI



« Une Commission de l'océan Indien (COI) renforcée pour écrire en lettres d'or la nouvelle histoire de l'océan Indien. » C'est en ces termes que le président de l'Union des Comores, Azali Assoumani, a résumé les travaux de la retraite ministérielle sur l'avenir de la COI qui s'est tenue à Moroni du 1er au 3 août 2019.

Intervenant à la cérémonie de clôture de la rencontre des membres du Conseil des ministres de la COI, le chef de l'Etat comorien s'est réjoui de la volonté affichée d'approfondir le rôle politique de l'organisation régionale afin de la rendre plus visible et d'amplifier son action pour le développement régional.

La retraite ministérielle de Moroni, présidée par Vincent Mériton, Vice-président des Seychelles et président du Conseil des ministres de la COI, a fixé le cap des réformes institutionnelles et fonctionnelles de l'organisation. Les chefs d'Etat et de gouvernement sont ainsi appelés à jouer un rôle de premier plan dans l'orientation politique et stratégique de l'action régionale portée par la COI. Il s'agit d'affirmer la valeur ajoutée de la COI comme « organisation régionale de proximité » capable de défendre et promouvoir les intérêts spécifiques des Etats insulaires. D'ores

et déjà, la présidence du Conseil de la COI, occupée par les Seychelles, portera un message au nom de la COI à l'occasion du Sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe. De même, il est envisagé d'organiser une rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de la COI en marge des célébrations des 60 ans de l'indépendance de Madagascar en 2020. De manière générale, les représentants des Etats membres ont souligné la pertinence de rencontres régulières de leurs dirigeants en marge des rencontres internationales et régionales afin de porter la voix régionale et de faire valoir ses besoins, de présenter ses succès et de développer les partenariats au bénéfice de la région...[read more](#)

Pour plus d'information :

<https://masiwa-comores.com/coi-une-retraite-pour-repenser-lorganisation/>

https://www.memento.fr/article_06-08-2019-la-coi-organisation-regionale-de-proximite-acteur-moteur-de-l-avenir-regional



06 Août 2019

<https://www.lemauricien.com/article/coi-retraite-ministerielle-a-moroni-comores-un-sommet-des-chefs-detat-envisage-a-madagascar-lannee-prochaine/>

COI | Retraite ministérielle à Moroni (Comores) : Un sommet des chefs d'État envisagé à Madagascar l'année prochaine



Les participants à la retraite ministérielle de la COI tenue à Moroni la semaine dernière

La COI pourrait prendre une nouvelle dénomination L'organisation d'un sommet des chefs d'État des pays membres de la Commission de l'océan Indien (COI), en marge de la célébration du 60e anniversaire de l'Indépendance de Madagascar l'année prochaine, a été une des décisions prises lors de la retraite ministérielle de la COI organisée à Moroni du...[read more](#)

Retraite ministérielle de la Coi Le chef de l'Etat pour "une nouvelle histoire de l'Océan indien"

«Nous devons en assumer l'entière responsabilité et veiller à ce que la Déclaration de Moroni ne soit pas un simple texte sur lequel nos Etats auront apposé leurs sceaux respectifs, mais bien plus, un engagement solennel d'Etats, déterminés à atteindre un objectif», a souligné Azali Assoumani dans son discours de clôture des travaux de la retraite ministérielle tenue du 2 au 3 août à Moroni.

Le président de la République a appelé les techniciens de la Commission de l'Océan indien (Coi) à poursuivre les réformes en profondeur, nécessaires à la transformation structurelle de l'organisation, confrontée aujourd'hui à de nouveaux défis tels que cités dans la Déclaration de Moroni adoptée à cette occasion. Les dirigeants de la Coi étaient aux Comores du 1^{er} au 3 août pour une Retraite ministérielle censée mettre à plat l'avenir et les nouvelles orientations de la Commission présidée aujourd'hui par la République des Seychelles

(Lire page 4 et 5).

Dans son discours de clôture des travaux ouverts officiellement un jour plutôt par le ministre de l'Aménagement, le chef de l'Etat dit souhaiter voir les conclusions issues de cette retraite se concrétiser sans délais au profit des populations de la zone. «Nous devons en assumer l'entière responsabilité et veiller à ce que la Déclaration de Moroni ne soit pas un simple texte sur lequel nos Etats auront apposé leurs sceaux respectifs, mais bien plus, un engagement solennel d'Etats, déterminés à atteindre un objectif», a-t-il plaidé devant les délégués et officiels des cinq pays membres

de la Coi. Convaincu que la région Océan indien regorge d'énormes potentialités, Azali Assoumani estime que la capacité pour faire face aux défis actuels et l'affirmation de l'organisation à l'échelle internationale dépendent de la pertinence des mesures qui seront entérinées et les moyens que les pays membres se donneront pour leur mise en œuvre effective. «Les réformes préconisées pour redynamiser notre organisation devront la rendre plus politique, plus visible sur la scène internationale, à la fois dans ses actions propres en faveur de nos peuples, et dans les partenariats à établir avec d'autres institutions», a-t-il suggéré, félicitant l'ensemble des acteurs ayant rendu possible la tenue en terre comorienne de cette retraite qualifiée «d'historique» par les participants. Le président de la République a appelé, à cette occasion, le secré-



tiariat général de la Commission, à jouer le rôle qui est le sien dans cette nouvelle ambition que se donne l'organisation dans sa volonté de revoir sa matrice de travail. «Je suis persuadé, chers frères et sœurs, que ce nouveau tournant que prend à partir de ce jour la Commission de l'Océan Indien, est déterminant, pour l'a-

venir de nos peuples, et nous devons y travailler efficacement», a encore dit Azali Assoumani qui appelle ainsi les responsables à «réécrire, en lettres d'or, la nouvelle histoire de l'Océan Indien» en marche après cette retraite extraordinaire organisée à Moroni.

A.S.Kemba

Retraite ministérielle de la Coi Des réactions convergentes pour la refonte de l'institution

Al-watwan a recueilli quelques réactions après la fin des travaux de la Retraite ministérielle de Moroni. Les hauts responsables de la Coi, interrogés pour l'occasion, convergent vers la refonte d'une institution à la recherche d'un nouveau souffle. Extraits...

Hamada Madi Boléro,
Secrétaire général de la Coi



«Nous avons une organisation qui travaille au dépend des textes. C'est-à-dire, nous avons des textes qui ont fixé les domaines d'interventions qui étaient, en gros, quatre. La santé, la sécurité maritime n'y étaient pas alors que ce sont des domaines dans lesquels la Coi y travaille aujourd'hui. Le monde a changé avec les problèmes climatiques les problèmes de biodiversités essentielles au-delà des problèmes propres de l'organisation. Donc, il a fallu, tout cela, trouver des solutions (...). En gros, les ministres ont décidé d'adopter une déclaration qui va devoir être adoptée par le Conseil des ministres qui aura lieu fin octobre aux Seychelles. Ce sont les Seychelles qui président la Coi. Les Comores suivront qui suivront les Seychelles. C'est la présidence comorienne qui va mettre en place les décisions qui ont été prises». (...).

Vincent Meriton, Vice-président, ministre
des Affaires étrangères et président de
la Commission de l'Océan indien



«Cette Retraite de Moroni a fait avancer la Commission de l'Océan indien. La question de l'évolution institutionnelle. C'est une question structurante pour notre organisation. C'est une vision de nos ambitions qui nous oblige à revoir fondamentalement le texte et notre philosophie d'action. Je voudrais enfin dire combien serait important que les réflexions ou les recommandations issues de cette Déclaration de Moroni soient mises en œuvre pour l'avenir de notre organisation. C'est en rapport avec cette déclaration que nous devons désormais continuer nos efforts de révision de nos textes. Ainsi, nos efforts que nous aurons consentis ici ne seront pas vains. Car ce sont des efforts qui sont porteurs de paix, de stabilité et de prospérité pour nos îles et serviront des intérêts de nos peuples et de nos partenaires». (...).

Jaque Belle Président du Comité des
Officiers permanents de liaison (Opl)



«Il y a eu une réunion qui s'est tenue le jeudi 1^{er} août pour préparer le Conseil des ministres. L'objectif était surtout de ficeler la déclaration politique dite «Déclaration de Moroni». Nous avons préparé un premier projet que nous avons soumis à la Retraite ministérielle. Le premier jour, il était question de recueillir les commentaires des différents ministres et experts mais surtout les orientations politiques qui nous ont permis de finaliser le texte. Nous sommes venus ce matin, nous avons réussi à prendre en compte ces orientations politiques et tous les points qui ont été exprimés lors de la Retraite. Et le texte a été adopté. Il doit y avoir au Seychelles le 34^{ème} Conseil des ministres fin octobre prochain. Nous nous sommes convenus que lors de ce Conseil, la Déclaration sera formalisée». (...).

Rassemblés par
Chamsoudine Saïd Mhadji

Retraite ministérielle de Moroni La Coi à la recherche d'une nouvelle identité

Après la retraite ministérielle sur le devenir de la Commission de l'Océan indien, les ministres des Affaires étrangères et chefs de délégations ont organisé une conférence de presse pour revenir sur ces trois jours de travaux et ce qui en est ressorti avec notamment la Déclaration de Moroni constituée de dix-sept points. Changement d'appellation, libre-circulation, pêche illégale, rayonnement politique et diplomatique, ouverture à d'autres pays ou encore implication des chefs d'Etats et de gouvernements, les conférenciers ont fait le tour en attendant l'adoption de la Déclaration de Moroni en octobre prochain aux Seychelles.

Trois jours de travaux, du 1^{er} au 3 août derniers au Retaj, ont permis d'aboutir à «La Déclaration de Moroni» qui jette les bases de ce que va être la nouvelle Commission de l'Océan indien. A l'issue de ces trois jours et quelques minutes après la cérémonie de fermeture de cette retraite ministérielle, les ministres des Affaires étrangères et chefs de délégations ont organisé une conférence de presse pour notamment réagir sur ce document de cinq pages et dix-sept points qui redessine l'organisation régionale et jette les bases d'une nouvelle politique axée, entre autres, sur plus d'implications des chefs d'Etats et de gouvernements.

Il faut dire qu'actuellement il n'y a qu'un Conseil de ministres par an. Désormais, il y en aura deux par an en plus un Sommet présidentiel «tous les 4 ou 5 ans». On notera que le premier sommet de la nouvelle Coi aura lieu à Madagascar lors du soixantième anniversaire de l'indépendance

malgache.

Il a été aussi admis que parmi les changements à apporter figure le changement d'appellation. Selon le secrétaire général de la Coi, Hamada Madi Boléro, ce changement sera une des preuves de ce nouvel élan qui aura notamment pour impact d'apporter plus de poids politique à l'organisation. Dans cette quête de rayonnement politique et diplomatique, la Coi va

désormais s'occuper de la paix, de la sécurité et de la démocratie qui sont pour l'heure des domaines politiques jusqu'ici «confiés» de la Sadc dans la région. Désormais, «il faut que les Etats contribuent aux projets de la Coi puisque jusqu'ici les membres de l'organisation se contentaient de la cotisation qui, elle, ne sert qu'à payer les fonctionnaires de l'institution. Les projets eux étaient financés par les partenaires de la Coi comme l'Union européenne, la Banque mondiale, l'Afd et d'autres pays qui sont des partenaires», poursuit le secrétaire général de l'organisation.

Un comité technique sera nécessairement mis en place

Vincent Meriton, vice-président de la République des Seychelles et président du Conseil des ministres de la Coi rappellera qu'une retraite n'est pas une instance de décision et que c'est le Conseil des ministres qui décide. La Déclaration de Moroni ne sera d'ailleurs adoptée qu'en octobre prochain aux Seychelles lors du



Moroni nous verrons les textes qui institueront la nouvelle Coi. «Je me réjouis de la Déclaration de Moroni qui a rendu la Coi encore plus professionnel et plus performante. La vision commune est celle d'une Océan indien prospère, stable et démocratique», affirme Vincent Meriton. Ce dernier citera quelques défis dont doit faire face la Coi comme

le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la sécurité alimentaire et maritime ou encore l'intégration économique.

Répondant aux questions des journalistes sur la pêche illégale qui est un fléau notamment au niveau national, Vincent Meriton explique que le phénomène est la cause de la perte de plusieurs

milliards de dollars chaque année. La réponse de la Coi est de travailler en symbiose avec les partenaires et partager les données afin de mieux lutter contre ce fléau en collaboration avec les centres opérationnels notamment pour mettre les acteurs de cette pratique devant la justice.

Abdallah Mzembaba

Conseil ordinaire des ministres.

Ça sera ensuite la présidence comorienne qui prendra le relais et mettra en œuvre les décisions prises. Une fois la déclaration adoptée, un comité technique sera nécessairement mis en place pour revisiter les textes, les réadapter et faire des propositions. «Et d'ici la fin de la présidence des Comores lors du 35^{ème} conseil des ministres à



Déclaration de Moroni



Nous publions ci-dessous les conclusions contenues dans la Déclaration de Moroni adoptée après la fin des travaux de la Retraite ministérielle de la Commission de l'Océan indien (Coi) tenue à Moroni du 1er au 3 août.

Considérant le bilan de la COI depuis sa création et sa capacité à renforcer sa contribution à l'affirmation d'une région plus stable, plus prospère et plus solidaire ; Convenant de la nécessité de renforcer la capacité d'action de la COI par une redéfinition de son mandat pour mieux répondre aux grands enjeux du moment, notamment géopolitiques ; Les ministres des Affaires étrangères et chef de Délégation des Etats membres de la COI réunis à Moroni, Union des Comores, déclarent par la présente ce qui suit : ***** 1. L'identité de la COI se caractérise par sa particularité insulaire et l'appartenance de ses îles à l'espace africain et à l'Océan indien. 2. La COI ambitionne de répondre toujours plus efficacement à l'impératif de solidarité régionale par une action de proximité fondée sur une vision géopolitique partagée et portée par une voix commune. 3. Après 35 ans d'existence, l'élargissement progressif du portefeuille de projets comme des secteurs d'intervention de la COI lui a permis de s'affirmer comme un acteur essentiel de la stabilité, de la coopération et de l'intégration dans la région. Le mandat renouvelé de la COI doit couvrir, entre autres, les questions relatives à la paix et la sécurité, à la défense des intérêts insulaires, à l'économie bleue, au changement climatique, à la sécurité alimentaire et sanitaire, à la sécurité maritime, à la protection civile, à la coopération scientifique, académique et culturelle, et à la circulation des personnes dans l'espace de la COI, notamment par la connectivité aérienne, maritime et numérique pour le rapprochement des peuples. Il est envisagé également de promouvoir les avantages compétitifs de chaque Etat membre sur certaines politiques et secteurs afin d'en faire bénéficier l'organisation. 4. Les Etats membres de la COI conviennent de mettre à sa disposition les ressources nécessaires pour répondre aux multiples défis posés à la région et aux aspirations de ses Etats membres. Ils reconnaissent la nécessité d'investir directement dans les activités de coopération de la COI en complément des appuis des partenaires techniques et financiers. 5. La COI doit évoluer significativement pour être en mesure de saisir les opportunités qui s'offrent à elle, de répondre plus efficacement aux aspirations des populations, de s'intégrer de façon plus affirmée dans l'architecture panafricaine de développement et de sécurité et de jouer un rôle de premier plan dans la défense des intérêts des Etats insulaires en développement sur la scène internationale. A cette fin, la présidence du Conseil est invitée à porter le message de la COI à l'occasion du prochain Sommet de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). De même, les forums internationaux pourront également être l'occasion pour les Etats membres de la COI de porter la voix de l'organisation. 6. L'architecture institutionnelle de l'organisation doit prendre en compte l'ambition renouvelée, les nouveaux enjeux et champs d'action de l'organisation, la valorisation de l'expertise régionale ainsi que les engagements de la COI vis-à-vis des partenaires. La COI doit évoluer dans ses composantes fonctionnelles pour pouvoir exercer	pleinement son rôle et ses missions d'organisation régionale de proximité dotée d'une gouvernance et de moyens humains et financiers renforcés et adéquats : • Le mode de décision de l'organisation demeure basé sur l'unanimité ; • L'institutionnalisation du rôle des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI devrait être envisagée dans la nouvelle architecture de l'organisation, notamment à travers la formalisation et la régularité des Sommits permettant ainsi aux dirigeants des pays de fixer les grandes orientations politiques et stratégiques de l'organisation tous les quatre ou cinq ans. A cet égard, les ministres et chef de délégation accueillent favorablement la proposition de la République de Madagascar d'accueillir une rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement de la COI en marge des célébrations des 60 ans de l'indépendance ; • Afin d'effectuer un meilleur suivi des actions de coopération régionale et de mieux impliquer les Etats membres, la nouvelle architecture institutionnelle devrait inclure deux sessions annuelles du Conseil des ministres à des périodes prédéfinies avec un ordre du jour permettant au Conseil de suivre de façon plus rapprochée la mise en œuvre des politiques régionales ; • La présidence du Conseil a un rôle d'impulsion, de suivi et de représentation de la COI. Le Secrétaire général est l'organe d'exécution des décisions du Conseil ; • La place des conférences ministérielles sectorielles devrait être confirmée, tout en veillant à ce que les décisions qui en émanent soient approuvées par le Conseil des ministres de la COI ; • La question de la représentation des Etats membres auprès de la COI devrait être clarifiée dans le cadre de la nouvelle architecture de l'organisation ; • Le renforcement du Secrétariat général pourrait profiter de la création d'un département juridique et d'une fonction de Secrétaire général adjoint ; • L'importance pour la COI d'obtenir l'accréditation à l'Accord de contribution de l'Union européenne et au Fonds vert pour le climat est soulignée. 7. Les critères d'adhésion à la COI doivent respecter l'insularité et l'appartenance à l'espace africain et du Sud-Ouest de l'Océan indien. S'agissant des candidatures au statut d'observateur, les ministres notent l'intérêt croissant d'Etats et d'institutions tiers pour la COI qui s'exprime par des demandes régulières d'obtention de ce statut. Ils conviennent également de définir le statut de partenaire auprès de la COI. Ils demandent aux experts de mener la réflexion et de proposer les options possibles pour l'octroi de ce statut. 8. La nouvelle dénomination reflètera les ambitions et les missions assignées à l'organisation.				
9. Le caractère unificateur de la langue française comme langue de travail et d'échange au sein de la COI est réaffirmé. Dans le même temps, il est rappelé l'importance pour l'organisation de pouvoir correspondre de façon courante en langue anglaise avec les Etats et partenaires non francophones, en particulier ceux de l'Afrique australe et orientale. 10. Tout accord de partenariat doit obtenir l'aval officiel des Etats membres. Cette procédure s'applique également aux partenariats en cours et devant être reconduits. 11. Il est reconnu la nécessité de mobiliser les ressources nécessaires à la mise en œuvre du processus d'évolution institutionnelle et fonctionnelle de la COI ainsi qu'à sa professionnalisation, notamment à travers un financement pérenne, autonome et suffisant. La création d'un fonds fiduciaire a été envisagée en tant qu'option de financement innovant. Les experts proposeront un plan permettant d'atteindre ces objectifs. 12. La présidence du Conseil de la COI et le Secrétaire général veilleront, en lien avec la mission INCA de l'Union européenne et la juriste mise à disposition par le gouvernement des Seychelles, à la tenue des ateliers techniques et juridiques pertinents permettant de faire adopter les nouveaux statuts et règlements donnant corps à l'évolution institutionnelle de l'organisation et à sa modernisation fonctionnelle et de prévoir une révision de l'Accord général de coopération de 1984 et de l'Accord de siège de 1989. 13. La COI est encouragée à participer activement à la prochaine Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD) qui se tiendra du 28 au 30 août 2019 pour traiter, avec les Etats membres, des sujets pertinents de coopération, dont la sécurité maritime. 14. La reprise des travaux du comité technique des aviation civiles et de l'Alliance Vanille des transporteurs aériens, mis en place sous l'impulsion de la COI, est vivement souhaitée afin de débattre des voies et moyens effectifs d'améliorer la connectivité aérienne régionale. 15. La contribution des partenaires au développement à l'action régionale portée par la COI, et notamment l'Union européenne pour son appui à la réflexion des Etats membres sur la modernisation institutionnelle de la COI à travers la mission INCA, est hautement appréciée. Par ailleurs, il est admis la nécessité pour la COI de renouer le dialogue politique avec l'Union européenne afin de traiter définitivement la question des intelligibilités. 16. Les décisions nécessaires à la modernisation institutionnelle de l'organisation ainsi qu'à la formalisation et à la mise en œuvre de la présente Déclaration ministérielle seront adoptées lors du 34^{ème} Conseil de la COI. Les décisions antérieures relatives à la structure actuelle de l'organisation demeurent en vigueur jusqu'à la mise en place de la nouvelle structure. 17. L'ensemble des dispositions, textes et statuts rénovés sera définitivement adopté lors du 35^{ème} Conseil de la COI. Le Secrétaire général veillera à la mise en œuvre du travail	d'expertise juridique, budgétaire et fonctionnelle permettant de concrétiser cet objectif. ***** Les Ministres des Affaires étrangères et chef de Délégation remercient chaleureusement l'Union des Comores pour son hospitalité et l'accueil exceptionnel qui leur a été réservé et qui a permis à la Retraite ministérielle de travailler dans un cadre propice et parfaitement adapté à la réflexion collective. Ils renouvellent au peuple comorien les assurances de leur amitié fraternelle et indéfectible. Adoptée par acclamation le 3 août 2019, à Moroni, Union des Comores, par <table> <tr> <td>S.E.M. SOUEF Mohamed El Amine Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de la Diaspora de l'Union des Comores</td> <td>S.E.M. Luc HALLADE Ambassadeur de France délégué à la Coopération régionale dans la zone de l'Océan indien</td> </tr> <tr> <td>S.E.M. Haino ANDRIAMISITOHAINA Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar</td> <td>S.E.M. Nandimona BODIA Ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice</td> </tr> </table> S.E.M. Vincent MERITON Vice-président de la République des Seychelles Président du Conseil des ministres de la COI	S.E.M. SOUEF Mohamed El Amine Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de la Diaspora de l'Union des Comores	S.E.M. Luc HALLADE Ambassadeur de France délégué à la Coopération régionale dans la zone de l'Océan indien	S.E.M. Haino ANDRIAMISITOHAINA Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar	S.E.M. Nandimona BODIA Ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice
S.E.M. SOUEF Mohamed El Amine Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale chargé de la Diaspora de l'Union des Comores	S.E.M. Luc HALLADE Ambassadeur de France délégué à la Coopération régionale dans la zone de l'Océan indien				
S.E.M. Haino ANDRIAMISITOHAINA Ministre des Affaires étrangères de la République de Madagascar	S.E.M. Nandimona BODIA Ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du Commerce international de la République de Maurice				

Retraite ministérielle de la Coi Moderniser et combler les insuffisances de l'organisation régionale

Selon, le secrétaire général de la Commission de l'Océan indien, Hamada Madi Boléro, cette rencontre politico-technique a pour objet de « permettre à nos ministres de discuter profondément des objectifs, des orientations nouvelles par rapport au temps, à la géopolitique et à la vie de notre organisation ».

La retraite ministérielle de la Commission de l'Océan indien (Coi) débute aujourd'hui à l'hôtel Retaj-Moroni. La réunion des ministres a été précédée, hier, de travaux préliminaires. Les Officiers permanents de liaison (Opl) des pays membres ont planché sur les dossiers à soumettre à l'appréciation et à la validation des ministres. La rencontre des Opl a débuté par des brèves interventions du secrétaire général, Hamada Madi Boléro, et du président du comité des Opl, le seychellois

Jacques Belle.

L'ouverture officielle des travaux ministériels est prévue ce matin et seront ponctués par une conférence de presse dans l'après-midi. L'objet de cette retraite de Moroni, pour le secrétaire général de la Coi, est de « permettre à nos ministres de discuter profondément des objectifs, des orientations nouvelles par rapport au temps, à la géopolitique et à la vie de notre organisation ». Et pour préparer le terrain « nous avons pour habitude de nous réunir, les Opl et le secrétariat général, et c'est l'objectif de la réunion d'aujourd'hui (hier, Ndlr) », explique Hamada Madi Boléro.

Cette rencontre, à en croire Jacques Belle, va « aider à renforcer la coopération régionale et moderniser la commission sur tous les plans ». « Je souhaiterais que lors de nos discussions nous nous penchions sur des vraies questions qui demandent un véritable débat tout en tenant compte des travaux antérieurs et en nous référant sur ce que prévoient les textes fondateurs et opérationnels de la Coi », a-t-il indiqué. Le Seychellois



a, cependant, souligné qu'ils ne sont pas « appelés à réinventer la roue ni à remettre en question les textes fondamentaux qui ont déjà été entérinés par les pères fondateurs mais plutôt de nous mettre d'accord sur les points manquants, les insuffisances et les points méritants d'être débattus ».

Selon Imam Abdillah, l'Opl des Co-

mores, la rencontre fera l'objet de nombreuses discussions basées notamment sur les enjeux qui s'offrent à la région tant sur la sécurité et le développement économique, entre autres, et prendre les objectifs de développement des Etats membres comme le plan de l'émergence pour les Comores.

Abdallah Mzembaba

COI et ses Projets

Sécurité maritime

09 Août 2019

<https://www.inside.news/coi-linteret-de-la-securite-maritime-amplifie/>



Actualités

COI : L'intérêt de la sécurité maritime amplifié

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, Nando Bodha, a tenu ce jour une conférence de presse sur les retombées de la retraite ministérielle de la Commission de l'océan Indien qui a eu lieu à Moroni (Union des Comores) du 1^{er} au 3 août derniers.

Nando Bodha a dirigé la délégation mauricienne qui a pris une part active à ces travaux sur l'avenir de la Commission de l'océan Indien, organisation intergouvernementale basée à Ebène qui réunit les Comores, la France au titre de La Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles.

Cette retraite ministérielle a été l'occasion pour les ministres et chef de délégation des Etats membres de poser les jalons d'une transformation institutionnelle et fonctionnelle de l'organisation. Il s'agissait notamment de fixer le cap d'une nouvelle feuille de route pour la COI, dotée de moyens renforcés pour répondre aux enjeux de développement et de sécurité dans un contexte géopolitique changeant dans l'océan Indien...[read more](#)

[Vidéo] Libération de pirates Somaliens : Maurice monte au créneau, dit Bodha



La libération de 19 pirates Somaliens, le 1er août, alors qu'ils étaient condamnés à 30 à 42 ans de prison au Somaliland alarme les autorités mauriciennes. Surtout que Maurice préside le Groupe de contact sur la piraterie au large de la Somalie. Qualifiant cette évènement «d'extrêmement grave», le ministre des Affaires étrangères Nando Bodha ajoute que cela va à l'encontre de tous les accords entre la Commission de l'océan Indien (COI) et les autres parties prenantes. C'était lors d'une conférence de presse ce mercredi 7 août.

Le ministre redoute que les 40 autres pirates emprisonnés au Puntland soient aussi libérés. Bodha estime que tous les efforts des pays de l'océan Indien afin de rétablir la sécurité maritime iront à l'eau dans l'éventualité de leur libération. «Nous avons demandé une réunion avec le conseil de sécurité des Nations unies», dit-il. Nando Bodha a également affirmé que la lutte contre la piraterie est «la priorité essentielle» de la COI...[read more](#)

<https://lexpress.mg/12/08/2019/energie-lelectrification-rurale-reste-un-luxe/>

Actualités • Economie

Energie : L'électrification rurale reste un luxe

🕒 12 août 2019 👤 Harilalaina Rakotobe 👁 64 Vues 📖 3 minute(s) pour lire



Le taux de pénétration de l'électricité ne représente que 6% en milieu rural, les micro-projets en fourniture énergétique sont encouragés.

Laissé pour compte, le fokontany de Fialofa, située dans la commune rurale de Sarobaratra dans la région Itasy, à une vingtaine de kilomètres d'Analavory, a été électrifiée depuis la semaine dernière grâce à l'opérationnalisation de la centrale hydroélectrique d'Andriamamovoka, située à quelques kilomètres en amont de la localité concernée. Cette infrastructure, constituée d'un barrage avec canal d'amenée ainsi que d'une centrale de production régulée, représente une capacité électrique de 100kW qui servira, pour l'instant, à éclairer trois fokontany seulement sur les sept qui constituent la commune de Sarobaratra.

Ainsi, trois mille âmes réparties dans six cent cinquante ménages bénéficieront de l'installation dont la réalisation aura coûté la bagatelle de 186.000 euros. Sur cette somme, 150.000 euros proviennent des bailleurs de fonds telles que l'union Européenne, la commission de l'océan Indien ou encore la fédération genevoise de coopération. Les 57.000 euros restant représentent des dons d'équipement provenant de partenaire technique de WeLight, la joint-venture et branche énergie du groupe Axian et Sagemcom qui sera en charge de la gestion de la centrale. « Il aura fallu attendre un quinquennat pour voir ce projet se concrétiser. C'est en 2014 que l'idée a germé, que les organisations comme le Centre Écologique Albert Schweitzer (CEAS), l'agence de développement de l'électrification rurale, l'association (ADER) ou encore l'association de Partenariat Technique à Madagascar (PATMAD) se sont attelées sur ce projet hydroélectrique pour notre commune. Malgré les moyens investis, l'implication des acteurs du privé, la moitié des habitants de notre localité ne peut encore jouir de ces avantages », souligne Guy Albert Randrianarimanana, maire de la commune de Sarobaratra.

...[read more](#)

Investissements publics

Madagascar : transformer le pays en plateforme commerciale régionale avec la BAD



(BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT) - La Banque africaine de développement organise, du 5 au 7 août 2019, à Madagascar, un atelier de lancement du Projet d'aménagement de corridors et facilitation du commerce (PACFC). Cet atelier veut examiner avec le gouvernement malgache, les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du projet, signé en décembre 2018.

Le projet, d'un montant total de 156 millions de USD, est cofinancé à hauteur de 90 millions de dollars par un prêt du Fonds africain de développement et 45 millions de dollars par l'Union européenne, entre autres, dans le but de débloquer le potentiel économique de quatre régions du sud du pays dont la population est estimée à plus de 3 millions d'habitants...[read more](#)

COI et ses Projets

Développement du commerce

06 Août 2019



<http://www.midi-madagasikara.mg/economie/2019/08/06/facilitation-du-commerce-projet-dinfrastructures-routieres-pour-desenclaver-le-grand-sud/>

Facilitation du commerce : Projet d'infrastructures routières pour désenclaver le Grand Sud



L'atelier de lancement du PACFC se tient depuis hier, au Carlton Anosy.

Des corridors seront aménagés entre les deux façades maritimes du sud reliant le sud-ouest au port de Toliara et le sud-est au port minéralier d'Ehoala. Le projet prévoit également la rénovation des routes RN9 et RNT12A.

Débloquer le potentiel économique des quatre régions du Grand Sud et améliorer la vie de ses 3 millions d'habitants. C'est l'objectif du PACFC (Projet d'aménagement de corridors et facilitation du commerce) mis en œuvre par l'Etat en partenariat avec la BAD (Banque africaine de développement), l'Union Européenne et d'autres partenaires comme la BADEA (La Banque arabe pour le développement économique en Afrique) et le FID (Fonds d'intervention pour le développement). L'atelier de lancement de ce projet se tient depuis hier, au Carlton Anosy, afin

d'examiner les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre du projet, selon les parties prenantes qui se réunissent jusqu'à demain. « Il s'agit d'un projet transversal qui mise beaucoup sur les infrastructures routières, la sécurité publique et la santé, afin de promouvoir la production rurale, avec le développement des secteurs de l'agriculture, des mines et du commerce. Nous allons aménager la route RNT12A reliant Vangaindrano et Fort-Dauphin qui fait 78Km ; la RN9 de Toliara jusqu'à Imanja totalisant 160Km ; ainsi que des pistes connexes pour désenclaver les régions du Grand Sud. Des postes de Gendarmerie et des Centres de santé de base seront également mis en place, dans le cadre de ce projet, qui commence maintenant et devra se faire sur 5 ans », a indiqué Hajaniaina Randrianandrasana, DG des Travaux Publics auprès du MAHTP (Ministère de l'Aménagement, de l'Habitat et des Travaux Publics)...[read more](#)

<https://defimedia.info/la-reunion-le-volcan-du-piton-de-la-fournaise-fait-son-quatrieme-show-de-lannee>

La Réunion : le volcan du Piton de la Fournaise fait son quatrième show de l'année



Le Piton de la Fournaise est l'un des volcans les plus actifs de la planète (Photo News)

Le volcan du Piton de La Fournaise à l'île de La Réunion s'est réveillé en fin d'après-midi hier dimanche 11 août. C'est la quatrième éruption de l'année pour ce volcan qui est l'un des plus actifs au monde.

Une ou plusieurs fissures éruptives ont été localisées autour de 1 000 mètres sur le flanc est, sud-est. Le débit de laves demeure faible depuis le début de la phase éruptive. L'accès du public à l'enclos, depuis le sentier du Pas de Bellecombe a été interdit par les autorités préfectorales.

Le volcan du Piton de La Fournaise, c'est le site star de La Réunion. Parmi tous les sites touristiques de l'île soeur, le Piton de la Fournaise est le plus fréquenté de l'île. Ainsi, si les touristes mauriciens à La Réunion veulent profiter cette éruption, ils devront s'armer de patience et devront attendre la nuit pour assister au spectacle depuis la route nationale 2. La route qui borde la côte sud-est de l'île est souvent appelée la route des laves. Hier

soir la météo était mauvaise sur le site et un simple rougeoiement pouvait être aperçu depuis la route nationale 2.

Pour rappel, le Piton de la Fournaise, culminant à 2 632 mètres d'altitude, est un volcan de type hawaïen, avec une émission de laves basaltiques très fluides.

Centres d'intérêts

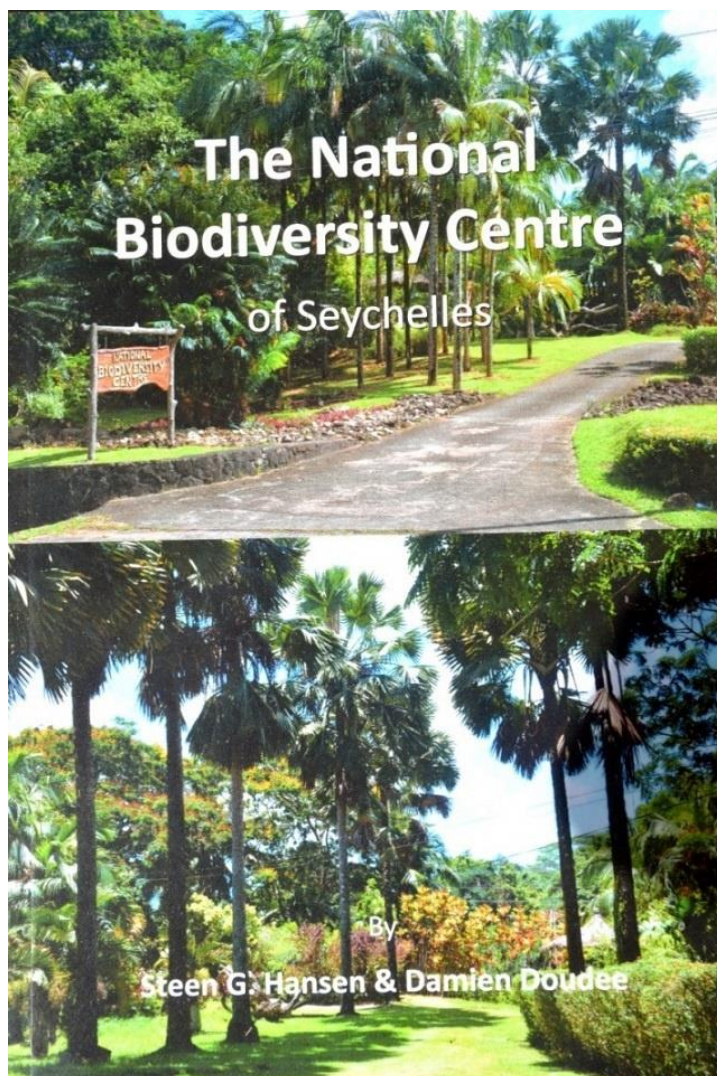
Biodiversité

10 Août 2019



<http://www.seychellesnewsagency.com/articles/11430/New+book+highlights+crucial+role+of+Seychelles+National+Biodiversity+Centre>

New book highlights crucial role of Seychelles' National Biodiversity Centre



A new collaboration between Steen Hansen and Damien Doudee highlights the crucial role and richness of the island nation's only biodiversity centre.

The book, illustrated with beautiful photos, focuses on the 115 plants found at the centre, amongst which are 29 endemic and 16 indigenous to Seychelles.

The centre located in the western district of Grand Anse Mahe is described as a unique forest to preserve the endangered species of the fragile ecosystems of the archipelago in the western Indian Ocean...[read more](#)